



Fiche signalétique



Impregnator / Liquide d'imprégnation

Section 1. Identification du produit chimique et de la compagnie

Manufacturier	: HG International b.v.	Code	: 1201064
Adresse	: Damsluisweg 70 1332 EJ Almere	No de fiche signalétique	: 1.07
Pays	: Pays-Bas	Date de validation	: 5/19/2010.
No de téléphone:	: +31 (0)36 54 94 700	Date d'impression	: 5/19/2010.
Fax	: +31 (0)36 54 94 744	Nom du responsable	: P. Stienstra
Internet:	: www.hg.eu	No de téléphone:	: +1.705.726.5445
Fournisseur	: Solstrand Trading	Fax	: +1.705.734.0857
Adresse	: 60 Lockhart road Barrie, Ontario L4N 9G8	Pays	: Canada
Utilisations	: Schützt vor starker Verschmutzung und Flecken		
 En cas d'urgence	: Chem. Tel Inc. (813) 248 0585 or Toll free (800) 255 3924		

Section 2. Composition et information sur les ingrédients

Nom	No CAS	% en poids	Limites d'exposition
naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	30 - 100	Non disponible.
isobutyl methacrylate, 2-ethylhexyl acrylate polymer	27881-32-9	5-15	Non disponible.
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	0 - 1	Non disponible.
solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	0-1	Non disponible.
Mésitylène	108-67-8	0-0.1	Non disponible.
cumène	98-82-8	0-0.05	Non disponible.
Xylène	1330-20-7	0-0.01	Non disponible.

Section 3. Identification des risques

État physique et Apparence : Liquide.

Vue d'ensemble des urgences : Attention!

LIQUIDE ET VAPEUR COMBUSTIBLES.
LA VAPEUR PEUT PROVOQUER UN INCENDIE.

Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Conserver le récipient fermé. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré.

Voies d'absorption : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux : L'inflammation des yeux est caractérisée par des rougeurs, des larmoiements et des démangeaisons.

Peau : Nocif si absorbé par la peau.

Inhalation : Nocif par inhalation.

Ingestion : Risque d'absorption par aspiration. Si le produit est avalé, il peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions.

Effets chroniques potentiels sur la santé : **EFFETS CANCÉROGÈNES**: Non disponible.
EFFETS MUTAGÈNES: Non disponible.
EFFETS TÉRATOGENES: Non disponible.

Suite à la page suivante

Conditions médicales aggravées par une surexposition: : Une exposition répétée ou prolongée ne devrait aggraver aucun trouble médical.

Signes/symptômes de surexposition : Non disponible.

[Voir Information toxicologique \(section 11\)](#)

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin.

Inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Consulter un médecin.

Ingestion : NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'ingestion de quantités potentiellement dangereuses de ce produit, appeler un médecin immédiatement.

Note au médecin traitant : Non disponible.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit : Inflammable.

Température d'auto-inflammation : 210°C (410°F)

Point d'éclair : Coupe fermée: 40°C (104°F). (Pensky-Martens.)

Limites d'inflammabilité : Plus grande gamme connue: Seuil minimal: 0.6% Seuil maximal: 8% (naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré)

Produits de la combustion : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: oxydes de carbone (CO, CO₂).

Risques d'incendie en présence de substances diverses : Inflammable.

Risques d'explosion en présence de substances diverses : Risque d'explosion du produit en présence de choc mécanique : Non disponible. Risques d'explosion du produit en présence de décharges électriques : Non disponible.

Appareils et méthodes de lutte contre les incendies : En cas d'incendie, utiliser de l'eau vaporisée (brouillard), de la mousse, des poudres chimiques sèches, ou du CO₂.
Liquide et vapeur combustibles. Les vapeurs peuvent causer un feu à inflammation instantanée. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les endroits bas ou confinés, voyager sur une grande distance jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Remarque spéciale sur les risques d'incendie : COMBUSTIBLE.

Remarque spéciale sur les risques d'explosion : Aucune remarque additionnelle.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Garder le personnel non requis éloigné. Utiliser un équipement de protection adéquat (Section 8). NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu.

Précautions environnementales : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Suite à la page suivante

Méthodes de nettoyage : Si le personnel d'urgence n'est pas disponible, contenir la substance déversée. En cas de déversements accidentels de petites quantités, répandre un absorbant (en l'absence de produits appropriés, utiliser de la terre) et utiliser un équipement anti-étincelles ou antidéflagrant pour transférer le produit dans un récipient approprié à fermeture hermétique pour élimination. Pour les déversements majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes. Placer la substance déversée dans un récipient approprié pour l'élimination.

Section 7. Manutention et entreposage

Manutention : Conserver le récipient fermé. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert d'un produit, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en attachant les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Ne pas ingérer.

Entreposage : Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes).

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Système de contrôle technique : Prévoir une ventilation renforcée ou toute autre sécurité intégrée afin de maintenir les concentrations de vapeurs en suspension dans l'air inférieures à leurs limites respectives d'exposition professionnelle. S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au poste de travail.

Protection individuelle

Yeux : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée ou aux poussières.

Peau : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Respiratoire : Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

Mains : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

Autre protection :

Équipement de protection individuelle (Pictogrammes) :

Protection individuelle lors d'un grand déversement : Lunettes étanches anti-éclaboussures. Vêtement de protection complet. Bottes. Gants. Les vêtements de protection suggérés pourraient ne pas assurer une protection suffisante. Consulter un spécialiste avant de toucher à ce produit.

Nom du produit

naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré
isobutyl methacrylate, 2-ethylhexyl acrylate polymer
1,2,4-Triméthylbenzène
Xylène
solvant naphta aromatique léger (pétrole)
Mésitylène
cumène

Limites d'exposition

Non disponible.
Non disponible.
Non disponible.
Non disponible.
Non disponible.
Non disponible.
Non disponible.

[Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.](#)

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et Apparence : Liquide.

Couleur : Incolore.

Odeur : White Spirit

pH : Non applicable.

Densité relative : 0.806 g/cm³

Suite à la page suivante

Viscosité	: Dynamique: Plus haute valeur connue: 1.28 cP (naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré)
Solubilité	: Partiellement soluble dans les substances suivantes: éther diéthylique. Insoluble dans les substances suivantes: l'eau froide, l'eau chaude.
Point d'éclair	: Coupe fermée: 40°C (104°F). (Pensky-Martens.)
Inflammabilité (solide, gaz)	: Inflammable.
Caractéristiques d'explosivité	: Risque d'explosion du produit en présence de choc mécanique : Non disponible. Risques d'explosion du produit en présence de décharges électriques : Non disponible.
Limites d'explosivité	: Plus grande gamme connue: Seuil minimal: 0.6% Seuil maximal: 8% (naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré)
Propriétés oxydantes	: Non applicable.
Remarques physico-chimiques	: Soluble dans les substances suivantes: AutreSolvents. Soluble

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité et réactivité	: Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	: Non disponible.
Incompatibilité avec différentes substances	: N'est pas considéré comme réactif selon notre base de données.
Produits de décomposition dangereux	: Non disponible.
Polymérisation Dangereuse	: Ne se produira pas.

Section 11. Information toxicologique

naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	DL50	>5000 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	>3000 mg/kg	Cutané	Lapin
Xylène	DL50	4300 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	2119 mg/kg	Orale	Souris
	DL50	4300 mg/kg	Orale	Mammifère
	DL50	>1700 mg/kg	Cutané	Lapin
	DL50	1700 mg/kg	Cutané	Lapin
	Dlmin	50 mg/kg	Orale	human
solvant naphta aromatique léger (pétrole)	DL50	8400 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	>2150 mg/kg	Orale	quail
cumène	DL50	1400 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	12750 mg/kg	Orale	Souris

DIVS :

Effets chroniques sur les humains	: Peut être nocif en cas d'ingestion.
Autres effets toxiques sur les humains	: Extrêmement dangereux par la voie d'exposition suivante: contact avec les yeux (irritant).
Remarque spéciale sur la toxicité pour les animaux	: Non disponible.
Remarque spéciale sur les effets chroniques sur les humains	: Non disponible.
Remarque spéciale sur les autres effets toxiques sur les humains	: Non disponible.

Effets spécifiques

Effets cancérogènes	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets mutagènes	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Toxicité au niveau reproductif	: Aucun effet important ou danger critique connu.

Suite à la page suivante

Section 12. Information sur l'écologie

naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Truite (CL50)	96 heure(s)	41.4 mg/l
	Crevette (CI50)	96 heure(s)	4.3 mg/l
1,2,4-Triméthylbenzène	Pimephales promelas (CL50)	96 heure(s)	7.72 mg/l
isobutyl methacrylate, 2-ethylhexyl acrylate polymer	Non disponible.	Non disponible.	Non disponible.
Xylène	Oncorhynchus mykiss (CL50)	96 heure(s)	3.3 mg/l
	Oncorhynchus mykiss (CL50)	96 heure(s)	8.2 mg/l
	Lepomis macrochirus (CL50)	96 heure(s)	8.6 mg/l
	Lepomis macrochirus (CL50)	96 heure(s)	12 mg/l
	Lepomis macrochirus (CL50)	96 heure(s)	13.3 mg/l
	Pimephales promelas (CL50)	96 heure(s)	13.4 mg/l
solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Non disponible.	Non disponible.	Non disponible.
Mésitylène	Scenedesmus subspicatus (CE50)	48 heure(s)	25 mg/l
	Scenedesmus subspicatus (CE50)	48 heure(s)	53 mg/l
cumène	Daphnia magna (CE50)	48 heure(s)	10.6 mg/l
	Daphnia magna (CE50)	48 heure(s)	11.2 mg/l
	Oncorhynchus mykiss (CL50)	96 heure(s)	2.7 mg/l
	Poecilia reticulata (CL50)	96 heure(s)	5.1 mg/l
	Pimephales promelas (CL50)	96 heure(s)	6.32 mg/l

DBO et DCO : Non disponible.

Biodégradable/OCDE : Non disponible.

Mobilité : Indéterminé.

Produits de dégradation : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: oxydes de carbone (CO, CO₂) et de l'eau.

Toxicité des produits de biodégradation : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Remarque spéciale sur les produits de biodégradation : Non disponible.

Section 13. Considérations lors de l'élimination

Information sur les déchets : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux.

Répartition des déchets : Non disponible.

[Consulter les autorités locales ou régionales.](#)

Section 14. Information relative au transport

Information sur la réglementation	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classe	Groupe de conditionnement	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	3295	UN 3295, HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S., (White Spirit, 86%, mixture), Class 3, PG III, (FP 104°F) (naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré, 1,2,4-Triméthylbenzène). Polluant marin (naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré, isobutyl methacrylate, 2-ethylhexyl	Liquide combustible.	III		<p>Polluant marin Polluant marin (P)</p> <p>Quantité limitée Oui.</p> <p>Dispositions particulières Limited Quantity</p> <p>Remarques du déclarant / fabricant</p>

Suite à la page suivante

		acrylate polymer)				ORM-D / CONSUMER COMMODITY
Classification pour le TMD	3295	UN 3295, HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S., (White Spirit, 86%, mixture), Class 3, PG III, (FP 104°F) (naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré, 1,2,4-Triméthylbenzène). Polluant marin (naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré, isobutyl methacrylate, 2-ethylhexyl acrylate polymer)	3	III		Polluant marin Polluant marin (P) Dispositions particulières ORM-D / CONSUMER COMMODITY Remarques du déclarant / fabricant Quantité limitée
Classe ADR/RID	3295	UN 3295, "dangerous goods in limited quantities of class 3", III, ADR (naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré, 1,2,4-Triméthylbenzène)	3	III		Numéro d'identification du danger 30 Quantité à déclarer 45 Remarques du déclarant / fabricant Limited quantity for upto 5 litre inner packing Else; UN 3295, HYDROCARBONS, LIQUID N.O.S., (White Spirit, mixture) class 3, III, ADR Conserver à l'abri du gel
Classe IMDG	3295	"dangerous goods in limited quantities of class 3" UN 3295, PG III (naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré, 1,2,4-Triméthylbenzène). Polluant marin (naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré, isobutyl methacrylate, 2-ethylhexyl acrylate polymer)	3	III		Programmes d'urgence ("EmS") 3-07 Polluant marin Polluant marin (P) Quantité à déclarer 30 Remarques du déclarant / fabricant Limited quantity for upto 5 litre inner packing Else; HYDROCARBONS, LIQUID N.O.S., (White Spirit, 85%, mixture) class 3, UN 3295, PG III Keep in frostfree area

Classe IATA-DGR	3295	"dangerous goods in limited quantities of class 3" UN 3295, PG III (naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré, 1,2,4-Triméthylbenzène)	3	III		Remarques du déclarant / fabricant Conserver à l'abri du gel
------------------------	------	---	---	-----	---	--

Section 15. Information réglementaire

SIMDUT (Canada) : Classe B-3: Liquide combustible ayant un point d'éclair entre 37.8°C (100°F) et 93.3°C (200°F).

Réglementations Internationales

EINECS : Non disponible.

DSCL (CEE) : R10- Inflammable.

R65- Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66- L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67- L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

R51/53- Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Listes internationales : Australie: Naphta (petroleum) low boiling naphta unspecified

Australie (NCINAS): Naphta (petroleum) low boiling naphta unspecified; isobutyl methacrylate, 2-ethylhexyl acrylate polymer; aqua; naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré

Chine: Naphta (petroleum) low boiling naphta unspecified; isobutyl methacrylate, 2-ethylhexyl acrylate polymer; aqua; naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré

Classe maritime de l'Allemagne: 1,2,4-Triméthylbenzène; propylbenzène; Xylène

Japon (METI): 1,2,4-Triméthylbenzène; Mésitylène; propylbenzène; Xylène; aqua

Corée (TCCL): Naphta (petroleum) low boiling naphta unspecified; isobutyl methacrylate, 2-ethylhexyl acrylate polymer; aqua; naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré

Philippines (RA6969): Naphta (petroleum) low boiling naphta unspecified; aqua; naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré

Section 16. Renseignements supplémentaires

Renseignements à indiquer sur l'étiquette : LIQUIDE ET VAPEUR COMBUSTIBLES.
LA VAPEUR PEUT PROVOQUER UN INCENDIE.

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Santé			
Risques d'incendie			
Réactivité			
Protection individuelle			

National Fire Protection Association (États-Unis)



Références : Non disponible.

Autres considérations spéciales : Non disponible.

Date d'impression : 5/19/2010.

Date d'édition : 5/19/2010.

Date de publication précédente : Aucune validation antérieure.

Version : 1.07

Avis au lecteur

Suite à la page suivante

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.